

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. — IV Aux prières. — V L'église catholique jugée par un protestant. — VI Revision des "propres diocésains". — VII L'histoire sainte enseignée (9ème leçon). — VIII Avis.

AU PRONE

Le dimanche, 17 novembre

On annonce :

Dans le diocèse de Valleyfield, la fête et la solennité de sainte CECILE (Cathédrale).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 17 novembre

Messe du 23e dim. après la Pentecôte, **semi-double**; mém. de S. Grégoire le Thaumaturge, 3e or. **A cunctis**; préf. de la Trinité. — I vêpres de la Dédicace des basil. de S. Pierre et de S. Paul; mém. du 6e dim. après l'Epiph. et de S. Grégoire.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 24 novembre

Comme le I dimanche de l'Avent est privilégié contre tout office même de 1e cl. (Rubr. génér. du brev., titre X, n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI, décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754). C'est pourquoi l'on doit anticiper au 24 novembre, la solennité des titulaires dont l'office tombe dans la semaine et ne peuvent avoir lieu le 1er dimanche de l'Avent.

Diocèse de Montréal. — Du 21 novembre, la Présentation (Dorval) et saint Colomban; du 22, sainte Cécile; du 23, saint Clément (Viauville); du 24, saint Jean de la Croix; du 25, sainte Catherine du 26, saint Léonard de Port-Maurice; du 30, saint André.

Diocèse d'Ottawa. — Du 17 novembre, saint Hugues (Sarsfield);

du 20, saint Félix de Valois (Chénéville); du 21, saint Coloman (Quinville) et saint Albert; du 22, sainte Cécile (Masham); du 23, sainte Félicité (Clarence Creek); du 25, sainte Catherine (Metcalf).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 21 novembre, la Présentation; du 22, sainte Cécile; du 30, saint André (Acton Vale).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 22 novembre, sainte Cécile (ville); du 24, sainte Flore.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 20 novembre, saint Edmond (Coaticook); du 22, sainte Cécile (Whitton); du 30, saint André (Sutton Flat).

Diocèse de Nicolet. — Du 19 novembre, sainte Elisabeth de Hongrie (Warwick); du 20, saint Félix de Valois (Kingsey); du 26, saint Léonard de Port-Maurice.

Diocèse de Valleyfield. — Du 22 novembre, sainte CECILE (Cathédrale); du 23, saint Clément (Beauharnois).

Diocèse de Pembroke. — Du 19 novembre, sainte Elisabeth de Hongrie (Vinton); du 30, saint André (Kildare).

Diocèse de Joliette. — Du 19 novembre, sainte Elisabeth de Hongrie; du 20, saint Félix de Valois et saint Edmond. J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

| | | |
|-----------|--------------|--------------------------------------|
| Lundi, | 18 novembre. | — Saint-Eustache. |
| Mercredi, | 20 | — Collège Saint-Laurent. |
| Vendredi, | 22 | — Saint-Vincent-de-Paul, à Montréal. |

CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 21 octobre 1912.



TOUS ceux qui, à Rome, vont voir l'admirable basilique de Saint-Paul-hors-les-murs sont frappés de cette étrange disposition que, sur le tombeau de l'Apôtre, il y a deux baldaquins l'un sur l'autre et de style fort différent. L'un est un *ciborium* gothique en marbre blanc, oeuvre du XIIIe siècle, et au-dessus, le couvrant comme une sorte de parapluie, s'en trouve un

autre, gigantesque baldaquin supporté par quatre splendides colonnes d'albatre oriental que termine un dôme très surbaissé, lequel paraît fait en malachite et qu'ornent des anges dorés. Cette disposition est étrange, en effet ; elle a de plus cet autre inconvénient de couper la vue de l'abside. On sait que ces quatre colonnes ont été données par Mehemet-Ali, vice-roi d'Égypte, et si elles sont d'une richesse incomparable, cela n'empêche pas que les artistes trouvaient qu'elles n'étaient pas à leur place. Mais l'oeil s'était en quelque sorte habitué à ce que les Italiens appellent *una stuonatura*, mot qui n'a pas d'équivalent en français, et pourrait se traduire par difformité, chose qui ne s'accorde point avec le milieu où elle est. Aussi on croyait, bien que ce fut laid, que ce devait être beau.

— Le plan de Poletti, architecte de la basilique, était réglé dans son ensemble et ses détails et on avait déjà fait les travaux principaux, quand, à l'improviste, arrivèrent ces colonnes d'albatre. On ne savait comment les utiliser, et d'autre part il fallait leur trouver une place, n'était-ce que pour montrer un peu de reconnaissance ? Quelqu'un pensa, on n'a pas su qui, que le plus simple était, puisqu'on ne pouvait pas leur trouver de place dans le plan de l'architecte, de faire un autre baldaquin, plus majestueux et qui couvrirait le premier. Celui-ci était gothique, la basilique n'avait pas ce style ; le second baldaquin s'harmonisant avec l'ensemble corrigerait ce que le *ciborium* gothique offrait de désagréable à l'oeil. Cette idée ne déplut pas, et comme on ne savait que faire des colonnes, on les utilisa pour ce baldaquin. Mais on ne tenait pas à cette oeuvre d'art, aussi quand les nouvelles colonnes furent dressées, au lieu de terminer la décoration avec les matériaux qu'elle comportait, on imita sur des bois recouverts de stucs l'éclat de la malachite, et les ornements dorés, ainsi que les

anges qui surmontent le couronnement. Le tout était si bien imité, et d'autre part placé à une telle hauteur, que personne ne s'apercevait du truquage, d'autant plus qu'il y avait dans la basilique les deux autels latéraux du transept qui étaient eux en véritable malachite donnée par l'empereur Nicolas Ier de Russie. A ce propos il est bien permis de remarquer que ces autels détonent un peu dans le plan, car ils ne sont pas dans l'orientation des chapelles, qui toutes sont dans le sens de l'abside.

— Ce baldaquin, que tout le monde connaissait, va enfin disparaître ; et il ne restera plus que le petit *ciborium* qui se trouvait dans la vieille basilique et fut épargné par le feu dans l'incendie de 1823. L'actuel abbé de Saint-Paul, reprenant un voeu qui avait été souvent exprimé par les artistes, résolut de faire des démarches pour faire disparaître ce baldaquin ; ce qui comportait deux problèmes différents. L'un, de réalisation aisée, était la démolition ; l'autre plus difficile, était l'utilisation de ces gigantesques colonnes. La grande porte de la basilique est ornée de deux colonnes d'albâtre oriental, don aussi de Mehemet-Ali, et elle se trouve elle-même flanquée de droite et de gauche de deux immenses niches, ornées de marbres précieux, mais qui sont encore vides. Le plan proposé fut de mettre ces quatre colonnes comme encadrement de ces niches. Elles donneraient ainsi plus de mouvement et de vie à cette partie du monument, s'accorderaient aussi avec les deux colonnes plus petites qui ornent la porte du milieu. L'abbé de Saint-Paul soumit d'abord ce projet au Souverain-Pontife qui, l'approuvant, autorisa l'abbé à faire les démarches nécessaires auprès du gouvernement italien. Celui-ci en effet, s'étant emparé de tous les biens fonds et revenus de la basilique, avait naturellement pris à sa charge son achèvement et son entretien. Ces démarches furent longues, mais l'abbé insista si bien ;

il fit plaider la cause par des artistes qui surent trouver des raisons si convaincantes, que finalement le gouvernement donna son assentiment et que l'enlèvement du lourd et massif baldaquin, non seulement est chose décidée, mas va commencer sous peu.

— On se demandera peut-être pourquoi un baldaquin sur la tombe de l'Apôtre. C'était une très ancienne coutume que de mettre un lieu vénéré à l'abri des intempéries de l'air, en établissant sur lui un petit toit qui le défendît contre la pluie. On a des exemples de ce fait jusque dans des monnaies romaines, comme aussi dans des médailles chrétiennes du IV^e siècle. Or tous les auteurs admettent qu'il y avait primitivement sur la tombe de saint Paul un monument de ce genre, et que le *ciborium* qui existe aujourd'hui n'a fait que remplacer en 1285 la construction primitive, ou mieux encore, conservant dans ces grandes lignes cette construction et entr'autres la coupole, lui donner une autre allure par la décoration qu'il y ajouta. Ce travail fut exécuté sous l'abbé Barthélemy par un certain Arnolphe aidé de Pierre.

— Je ne m'étends pas sur les mérites de ce *ciborium*, ses inscriptions et sa décoration. Tous les guides de Rome en parlent. D'ailleurs dans quelques mois, on le verra complètement dégagé du baldaquin qui le surplombait, et on se rendra compte comme ses proportions s'harmonisent avec la basilique, et laissent en pleine lumière la splendide abside de Saint-Paul-hors-les-murs.

— Nous aurons un consistoire le 2 décembre, où il y aura des provisions d'Eglises mais dont les titulaires sont pour la plupart connus, le pape y ayant procédé par bref. Pie X en profitera pour donner le chapeau aux nouveaux cardinaux, et peut-être, mais les avis sont très partagés sur ce point, désignera-

t-il un cardinal *in petto*, que l'on croit être l'actuel patriarche de Lisbonne, Son Excellence Mgr Mendez Bello. La raison de douter est que le pape ne voudrait point, par cette élévation à la pourpre, créer de nouveaux embarras au patriarche en ravivant le conflit qui existe entre lui et le gouvernement portugais. Aucun autre cardinal ne sera nommé; et comme ceux que Dieu a rappelés à lui cette année sont trois cardinaux étrangers, l'archevêque de Cologne, celui d'Erlau et celui de Lyon, la prépondérance revient aux cardinaux italiens. Il faudra bien évidemment que le pape remplace ces vides, et nomme à nouveau trois cardinaux, mais il ne se hâte pas. D'ailleurs la situation politique est trop embrouillée en ce moment, et il faut attendre qu'un rayon de paix vienne luire à l'horizon.

— Il se fait en France en ce moment de nombreuses réunions d'évêques; sans pénétrer leur secret, on peut cependant leur assigner deux causes bien différentes. Comme le premier volume de la codification est entre les mains des évêques, ceux-ci doivent présenter leurs observations. Toutefois pour éviter des répétitions inutiles et donner plus de poids aux avis qui seraient émis, il fut décidé que les évêques ne donneraient pas leur avis isolément, mais se groupant sous la présidence du métropolitain, n'enverraient à Rome que les observations acceptées et approuvées par la majorité de ces assemblées. Tel est le premier motif de ces réunions. Mais on leur en prête un autre, qui est au moins très vraisemblable. Il est certain que l'Eglise de France, depuis la Séparation, n'a pas eu d'assiette régulière, et qu'une organisation stable n'a pas encore remplacé celle, bonne ou mauvaise, plutôt mauvaise que bonne, qui existait auparavant. Par exemple, depuis ce temps, il n'y a pas eu de conciles provinciaux, alors qu'en 1848 après que la République eut donné une certaine liberté à l'Eglise, ces as-

semblées furent très multipliées. De plus le choix des évêques se faisait sans que les modalités préalables de ce choix eussent été fixées par la volonté du Saint-Siège. Il est clair que le pape peut nommer les évêques qu'il veut, et que personne n'a à s'inquiéter de la façon dont il a procédé dans cette nomination. Mais c'est aussi un fait certain que le Souverain-Pontife, tout en gardant la liberté de son choix, a créé partout des organisations stables, variant suivant les pays, pour se guider dans la désignation des pasteurs. Rien de semblable n'existe en France. Or ces réunions d'évêques qui ne sont que consultatives, auraient pour but d'arriver à proposer au Saint-Siège un *modus vivendi* stable. De plus il y a en France un certain nombre de chapitres cathédraux qui revendiqueraient leur droit ancien de nommer leur évêque, ou par un seul choix, ou par une *terna* à proposer au Saint-Siège. Ce système, qui existe encore dans certains pays, et Cologne en est un des exemples récents, était dans le moyen âge, et avant les concordats avec le Saint-Siège, le moyen naturel de nomination. Quelques chapitres en France demanderaient le rétablissement de ce droit. C'est une question très complexe et on comprend que le Saint-Siège, avant de prendre une décision dans un sens ou dans l'autre, désire s'entourer de tous les conseils et prendre tous les avis pour ou contre. Tel serait le second but de ces réunions. Il apparait fort vraisemblable, mais, vu le secret qui est gardé sur les délibérations, c'est tout ce que l'on peut dire.

DON ALESSANDRO.

AUX PRIERES

Mme Veuve Alfred Gravel, née Denise Lavoie, décédée à Berthier.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE JUGÉE PAR UN PROTESTANT



HONORABLE protestant dont nous reproduisons ci-dessous les paroles si dignes et si fondées, est un M. de Bezzel, président du Consistoire supérieur de Bavière. C'est à Leipzig qu'il a récemment tenu ce langage. Un tel témoignage, provenant d'un homme pieux, instruit et très attaché à sa religion, mérite de ne point passer inaperçu. Sans doute, il s'est occupé surtout de l'Allemagne, mais il lui suffirait de voyager un peu pour s'assurer que l'Église catholique est la même partout.

“ Il est juste et équitable, dit-il, de penser d'abord à l'Église catholique qui s'est signalée comme bien supérieure à toutes les autres Églises, tant sous le rapport du progrès extérieur que par l'énergie et la fécondité de sa vie intérieure. L'Église catholique *travaille*, il faut savoir lui rendre ce témoignage. Et avec quelle vision admirable du but poursuivi elle met son activité au service du christianisme, et puis avec quelle conviction dont il ne serait nullement évangélique de mettre en doute la parfaite droiture! Jadis on lui a reproché d'un ton de pitié tout professoral d'être en arrière et en retard sous le rapport scientifique. Mais je crois qu'il serait difficile d'indiquer un problème qui ait échappé à ses investigations.

“ L'apologétique a trouvé dans Hettinger, Weiss, Schanz et Schell de brillants interprètes, auxquels des autorités comme Luthart et Zoeckler n'ont pas marchandé les témoignages les plus éloquents. Au point de vue de la profondeur de l'analyse et de la richesse des idées, leurs ouvrages ne le cèdent en rien aux auteurs protestants les plus renommés. Ce qu'Angelo Secchi a exposé dans ses leçons sur la grandeur de la création, ce que le Jésuite Wasmann, qui vit encore, nous a appris sur la

vie et les moeurs de la fourmi, ce que tous les deux ont produit par leurs recherches scientifiques et la manière dont ils ont utilisé celles-ci sans le moindre parti pris, en faveur de leurs thèses théologiques, tout cela est inoubliable.

“ Partout et en tous sens l'Eglise manifeste son activité. Aux religieuses elle permet l'accès de l'université pour les préparer à l'enseignement dans l'école normale, voire même pour les rendre aptes à subir avec succès les examens de l'enseignement supérieur; elle en fait entrer d'autres dans les écoles ménagères, afin qu'elles soient capables d'enseigner cette branche nouvelle de l'instruction féminine. On voit des prêtres fréquenter des cours de droit pour pouvoir travailler et se rendre utiles dans les chancelleries et les curies épiscopales, ou encore pour promouvoir au sein des Parlements le bien de l'Eglise. Aucune des formalités exigées par l'Etat, si ennuyeuse ou incommode soit-elle, n'est évitée; on s'applique à y satisfaire, alors que du côté protestant les demandes de dispenses pullulent.

“ Les établissements d'instruction sont admirablement organisés et à la hauteur des plus minutieuses exigences. L'éducation cherche à réaliser l'union de la liberté avec la foi. Les écoles et les internats tenus par les Jésuites, où les jeunes gens de la haute noblesse catholique vont chercher leur formation, jouissent d'une grande célébrité. Pendant que les sociétés de Sainte-Cécile et l'école Hobert à Ratisbonne enregistrent dans la musique des succès de premier ordre, on voit les Beuroniens inaugurer une nouvelle école d'art qui rappelle le souvenir de Fiesole. La pastoration à laquelle se vouent le clergé séculier et le clergé régulier semble vouloir s'en tenir à ce qu'il est possible de réaliser en usant d'une modération sérieusement circonscrite, sans cependant perdre de vue la perfection désirable. A côté du catholicisme politique qui poursuit son but par l'offensive et la défensive, il y a, en pleine floraison, un mysti-

cisme profondément religieux, du plus noble aloi, auquel un Anes Sailen et un Diepenbroek ne sont pas tout à fait étrangers. Dans la lutte engagée contre l'immoralité dans l'écrit et dans l'image, contre la volupté dissimulée et raffinée, contre la pornographie impudente et publique, comme aussi dans les efforts qui sont tentés pour trouver une bonne solution de la question sociale, le catholicisme se trouve au premier rang.

“ Il faut aussi reconnaître qu'en ce qui concerne du moins le catholicisme allemand, dont il est seul question ici, il s'applique très sérieusement à ne pas blesser la susceptibilité des protestants.

“ La grande décision de laquelle de pieux évêques, très au courant de l'histoire, comme Hefele et Ketteller, redoutaient de grandes conséquences pour leur Eglise (la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale) a eu, au contraire, pour résultat de raffermir le catholicisme, en le pénétrant d'une idée qui domine le monde. Sous l'impulsion de cette idée, le catholique tiède travaille en commun avec le fanatique, l'un aime à se laisser porter par sa souveraine grandeur, tandis que l'autre s'acharne à la propager. Prendre des mesures d'ordre extérieur pour s'opposer au retour de l'ordre des Jésuites, cela équivaut à lui donner raison, mais aussi à donner tort à cette opposition, si justifiée soit-elle en soi. Celle-ci aboutit, en effet, à cette conclusion : place dans l'empire allemand pour toutes les négations, quels qu'en soient la forme et l'objet, pour le monisme et le théosophisme, pour l'occultisme et l'anarchisme ; mais pour les hommes qui ont pris le nom de Jésus et qui veulent l'honorer, il n'y a là point de lieu de refuge. Le peuple, lui, attribue cette injustice aux différences confessionnelles. Mais aux opprimés se joignent aussi ceux qui jadis se sont violemment défendus contre les oppresseurs. Qu'on laisse donc les esprits s'entrechoquer et se livrer bataille, écrivait Luther aux princes de Saxe. ”

REVISION DES " PROPRES DIOCESAINS "



GR Piacenza, membre de la Commission de Réforme du Bréviaire, faisait prévoir dans une lettre publique, mais purement officieuse, qu'un minimum de six années serait nécessaire pour exécuter l'ensemble de l'oeuvre ordonnée par le Souverain-Pontife.

Mgr Battandier, dans les *Etudes ecclésiastiques* de mars 1912, estimait qu'il n'y aurait pas lieu de s'étonner si la besogne, quoique partagée en quatre sous-commissions, prenait dix années à ceux qui auront à revoir dans le plus minutieux détail les textes scripturaires, les légendes historiques, les homélies, les rubriques.

Une indication plus précise et tout à fait officielle sur la durée de ce travail nous est fournie par la "Lettre circulaire" qu'à la date du 15 mai la Sacrée Congrégation des Rites adressait à tous les Ordinaires et aux Supérieurs majeurs des Instituts possédant un Propre ou Supplément du Bréviaire.

Son Eminence le cardinal Martinelli, préfet des Rites, après les avoir invités, au nom du Saint-Père, à reviser avec le plus grand soin les *Leçons historiques* des offices qui leur sont particuliers, les avertit qu'aucune hâte ne devra empêcher de donner à cette oeuvre toute la maturité et la perfection désirables: "*Nec profecto opus est festinatione: putamus enim SPATIUM TRIGINTA ANNORUM NECESSARIUM, ut Breviarii reformatio feliciter absolvatur.*" Voici le texte *in-extenso* de cette circulaire :

" Le voeu le plus ardent de Notre Saint-Père le Pape Pie X est que la réforme du Bréviaire romain soit faite avec le plus grand soin. Il sera donc utile que dans chaque diocèse on examine très scrupuleusement les légendes qui se trouvent dans les *Propres*.

“ C’est pourquoi, vous ferez chose agréable au Souverain-Pontife, si vous le pouvez et selon qu’il dépendra de vous, de choisir dans votre diocèse une commission d’hommes compétents, qui examineront très attentivement les légendes dont nous avons parlé et les compareront avec la saine tradition jusque-là reçue. Si ces dernières étaient reconnues peu conformes au témoignage des manuscrits et de la saine tradition, ou s’en écartaient totalement, qu’on travaille alors à les remettre dans leur vrai texte. Tout doit être l’objet d’un examen prudent, afin que rien ne fasse défaut au soin qu’on doit avoir soit pour rechercher les manuscrits soit pour comparer les leçons, soit pour garder la vraie tradition.

“ Rien ne presse cependant : d’autant plus, qu’à notre avis, il ne faudra pas moins de trente ans pour achever la complète réforme du Bréviaire. Néanmoins, lorsque ce travail sera terminé dans votre diocèse, que Votre Grandeur se hâte de l’envoyer à la Sacrée Congrégation des Rites. Et alors, si, dans les légendes, il a fallu ajouter ou retrancher quelque chose, qu’un court et clair exposé des raisons qui justifient ces modifications, soit présenté. ”

L'HISTOIRE SAINTE ENSEIGNEE

9ème Leçon

EVE

LECTURE : Genèse, 11, 18 : “ Jéhovah Dieu dit : “ Il n’est pas bon que l’homme soit seul ; je lui ferai une aide semblable à lui. Et Jéhovah Dieu qui avait formé du sol tous les animaux des champs et tous les oiseaux du ciel, les fit venir vers l’homme pour voir comment il les appellerait, et pour que tout être vivant portât le nom que lui donnerait l’homme.

“ Et Adam donna des noms à tous les animaux domestiques,

aux oiseaux du ciel et aux animaux des champs; mais il ne trouva pas pour l'homme une aide semblable à lui. Alors Jéhovah Dieu fit tomber un profond sommeil sur Adam, qui s'endormit, et il prit une de ses côtes et reforma la chair à sa place. De la côte qu'il avait prise de l'homme, Jéhovah Dieu forma une femme et il l'amena à Adam. Et Adam dit: "Celle-ci cette fois est os de mes os et chair de ma chair. Celle-ci sera appelée femme, parce qu'elle a été prise de l'homme. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair. "

" Ils étaient nus tous deux, Adam et sa femme, sans en avoir honte. "

I. — COURS ELEMENTAIRE

Il s'écoula quelque temps entre la création d'Adam et celle d'Eve.

Dieu en amenant devant Adam les bêtes de la terre, avait pour but non seulement de les faire nommer, mais encore de faire naître en lui le désir d'un être semblable à lui. Adam, donc, voyant plusieurs bêtes semblables d'espèce, conçut ce désir.

Toujours prompt à se rendre aux bons désirs de l'homme, le Seigneur créa la femme qui donnait à l'homme une aide semblable à lui...

La *Vulgate*, en parlant de la femme, dit que Dieu l'édifia, comme s'il eût voulu parler de la construction d'un palais. "Grave expression, dit Bossuet, pour nous faire voir dans la femme quelque chose de grand, de magnifique et comme un admirable édifice, où il y avait de la grâce, de la majesté, des proportions admirables et autant d'utilité que d'ornements.

Virago, mot à mot, veut dire hommesse, qui est un barbarisme. Tous les hommes naîtront d'un seul mariage; mais Eve étant tirée d'Adam, tous les hommes originent d'un seul homme "

La nudité, en elle-même n'est pas un péché; l'homme et la femme sont les chefs d'oeuvre des êtres visibles. Le péché en détruisant l'ordre entre Dieu et l'homme, l'a détruit entre le corps et l'âme. L'homme rougit parce qu'il est humilié, de voir que l'âme chez lui ne peut empêcher les révoltes du corps. La soumission de nos premiers parents à Dieu entraînait la soumission du corps à l'âme : leur désobéissance devait être suivie de son insubordination.

II. — COURS INTERMEDIAIRE

L'extase est une élévation de l'âme à une contemplation supérieure, dont les sens sont incapables. Beaucoup d'interprètes voient dans le sommeil mystérieux d'Adam une extase. Il était comme endormi, tout en voyant et tout en comprenant ce qui arrivait; c'est-à-dire, que dans le mode de formation de la femme, Adam vit l'institution du mariage et toutes les générations à venir.

Les paroles d'Adam : " C'est pourquoi l'homme quittera son père, etc.," démontrent que le mariage établit entre l'homme et la femme une union plus intime encore que celle qui existe entre le père et ses enfants. Ces paroles marquent encore que la forme primitive du mariage, c'est la monogamie, une seule femme pour un homme, et non pas la pluralité des femmes, comme elle se pratique chez les Musulmans. La pluralité des femmes s'oppose à ce genre d'union intime et personnelle signalée par Adam.

La jeune fille qui entre dans l'état du mariage doit savoir qu'elle se donne un maître. Voilà pourquoi elle doit être prudente dans le choix de ce maître. Le jeune homme qui est appelé à l'état du mariage, doit savoir que la femme n'est pas son esclave : " La femme ne sera pas l'esclave de l'homme, dit Lacordaire, elle sera sa soeur. " Si la femme avait dû com-

mander, Dieu l'aurait tirée de la tête de l'homme ; si elle avait dû être esclave, Dieu l'aurait tirée des pieds de l'homme ; mais non, ajoute saint Thomas, Dieu l'a tirée du corps de l'homme, près du coeur, compagne aimée semblable à lui.

La manière dont Eve est formée est une figure de l'union spirituelle de Jésus-Christ et de l'Eglise. La Rédemption étant une nouvelle création, le sommeil d'Adam annonce la mort de Jésus-Christ ; la côte extraite du corps d'Adam répond à la blessure du côté de Jésus ; l'union d'Adam et d'Eve répond à l'union de Jésus-Christ et de l'Eglise ; la reproduction du genre humain, suite de l'union d'Adam et d'Eve, répond à son tour à la naissance spirituelle de l'homme au baptême. Jésus-Christ, en présence des âmes qui, par l'Eucharistie se nourrissent de sa chair et de son sang, peut dire comme Adam : voilà un os de mes os, voilà la chair de ma chair.

LA GRAVURE

La gravure d'Adam et d'Eve qui accompagnera le texte, dans le manuel en préparation, est extraite de la " Sainte Bible ", de l'abbé Salmon, du diocèse de Paris. Cette Bible a été fort bien illustrée par Schnorr, artiste distingué. Le vieillard qui représente Dieu, domine Adam et Eve Adam chef de la femme, la domine. La figure d'Adam et la position de ses mains marquent le plus profond respect ; la figure d'Eve est toute empreinte d'amour de Dieu et de suavité.

QUESTIONS

9ème Leçon : création d'Eve

COURS INTERMÉDIAIRE

Comment les interprètes entendent-ils le sommeil d'Adam ?
Adam ayant dit à la vue d'Eve : " Voilà de la chair de ma

chair, ” quelle fut la suite de son discours et quelle en est la conséquence relativement au mariage ?

Pourquoi Dieu tire-t-il la femme de l’homme et non de la terre ?

Eve, sortant de côté d’Adam, est-elle une figure de l’Eglise ?

F.-A. BAILLAIRGÉ, ptre, curé.

A V I S

LES SOEURS DU PRECIEUX-SANG

MM. les curés, chapelains, recteurs d’églises ou de chapelles du diocèse nous permettront sans doute d’attirer leur attention sur une oeuvre pieuse qui la mérite à tous égards. Pour s’aider à vivre et prospérer, les Soeurs du Précieux-Sang, de Notre-Dame-de-Grâce, comme l’on sait, fabriquent des cierges, de ceux qui sont approuvés pour le culte et de ceux qui ne le sont pas, mais qu’on peut ajouter au nombre liturgiquement requis. Ces cierges se vendent naturellement, et il nous semble qu’il ne s’en vend pas assez au Précieux-Sang, tant de ceux qui sont dits “ approuvés ” que de ceux qui sont dits “ non approuvés ”. Nous prions respectueusement nos confrères d’encourager davantage les dignes religieuses. Il se brûle, chaque année, des centaines de mille cierges devant nos autels et nos statues ; il est donc certain qu’un peu partout on en a besoin. Pourquoi alors ne pas aider les saintes filles qui ont tant besoin de cette vente ? Elles prient si bien pour nous et pour les pécheurs que nous avons à convertir !

Ainsi donc — qu’on nous pardonne d’insister — n’oublions pas les Soeurs du Précieux-Sang de Notre-Dame-de-Grâce, et, pour nos cierges, pour notre encens braisé et autres objets qu’elles peuvent fournir au culte, adressons-nous à elles. Plus que jamais elles s’engagent à donner entière et complète satisfaction.